

**FICHE DE POSTE PSYCHOLOGUE
RENFORT ASSISES SANTE MENTALE*
CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE
Centre Médico-Psychologique Marengo
Secteur 31G08**

Tél. : 05 61 43 45 80
11 bd Marengo
31500 Toulouse

IDENTIFICATION DU POSTE

Titre de la fonction : Psychologue hospitalier

Etablissement : CH Marchant 134 route d'Espagne 31057 Toulouse

Pôle / Service : Rive Droite Nord-Est / Secteur 31G08

Unité : CMP adultes Marengo

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

Directeur d'établissement

Directeur des Ressources Humaines

RATTACHEMENT FONCTIONNEL

Médecin chef de pôle Rive Droite Nord-Est

Médecin chef de service Secteur 31G08

Médecin référent de l'UF CMP Marengo

CONDITIONS REGLEMENTAIRES D'EXERCICE :

Référence métier : psychologue

Diplôme et qualification : Master 2 ou DESS en psychologie clinique, psychopathologie, orientation TCC et/ou thérapies brèves

MISSIONS PRINCIPALES (liste non exhaustive):

Pratique d'entretiens individuels et collectifs.

Elaboration de diagnostic et évaluation du fonctionnement psychique.

Psychothérapies individuelles et de groupe selon les modèles TCC / thérapies brèves

Bilans psychologiques (recueil d'information, entretien, interprétation et synthèse, restitution).

Collaboration étroite avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Lien avec les partenaires extérieurs dans le cadre de l'animation du réseau.

Participation aux temps cliniques pluridisciplinaires hebdomadaires.

Saisie de l'activité et comptes rendus cliniques dans le dossier patient informatisé (logiciel Cortexte)

Contribution à la dynamique institutionnelle (service, pôle, hôpital)

Organisation de l'accueil, de l'encadrement et du suivi des stagiaires

Activité de recherche en psychologie, enseignement, formation, réflexion sur les pratiques professionnelles dans le cadre du temps FIR.

COMPETENCES REQUISES, SAVOIR ETRE :

Capacité d'écoute, de disponibilité, d'intégration et d'implication dans la dynamique d'équipe.

Discrétion, respect du secret professionnel, des règles professionnelles de la réglementation liée au service public hospitalier (droits et devoirs)

Rigueur, sens des responsabilités, autonomie et prise d'initiative en lien avec l'équipe pluridisciplinaire

Analyser et évaluer la situation clinique d'une personne, adapter son comportement et sa pratique professionnelle aux situations rencontrées.

Rédiger, synthétiser les notes cliniques et transmettre les informations utiles à la prise en charge.

Organiser et animer des groupes.

Concevoir des dispositifs pour répondre aux problématiques thérapeutiques et/ou institutionnelles.

SPECIFICITES DU POSTE :

Durée hebdomadaire de travail : 10 demi-journées du lundi au vendredi.

Amplitude horaire du poste : 9h - 18h30.

Privilégier des interventions limitées dans le temps type thérapies brèves.

Capacité à intervenir de façon précoce et réactive sur les nouvelles demandes.

Pouvoir proposer des entretiens non programmés à la demande du patient selon ses besoins et en lien avec l'équipe pluridisciplinaire.

Intervention psychologique de prévention et de résolution de crise.

Expérience d'exercice en psychiatrie adulte requise.

**Mesure 19 : action 17 quater : « Améliorer le repérage et la prise en charge précoce par le renforcement des CMP adultes »*

La mesure consiste à renforcer les CMP en leur permettant de recruter du personnel supplémentaire afin d'améliorer les délais de rendez-vous et de prise en charge notamment les premiers rendez-vous d'orientation par un personnel non médical.

Indicateur de résultat : file active des CMP adultes

Indicateurs de moyens : nombre de personnels recrutés en CMP adultes.

Fiche de poste validée le 14/08/2023